



Genève, le 22 mars 2018
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture

Lancement de la campagne "OH MON EAU!"

Dans le cadre de la Journée mondiale de l'eau du 22 mars, le département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) lance une campagne de sensibilisation intitulée "OH MON EAU!". Genève et ses 330 kilomètres de cours d'eau sont un patrimoine à préserver plus que jamais. L'engouement pour les loisirs aquatiques ne cesse de croître, la faune et la flore qui peuplent nos rivières suscitent toujours un vif intérêt chez les amateurs de plein air. Pour en jouir dans les meilleures conditions, il est essentiel de rappeler le rôle que nous avons tous à jouer pour préserver durablement cette ressource précieuse en adoptant une attitude aqua-responsable.

Les Genevoises et Genevois sont-ils aqua-responsables ?

Tous les bons réflexes ne sont pas encore acquis : 15% des Genevois versent de l'huile de friture usagée dans l'évier comme le révèle un sondage* mandaté par le DETA et communiqué en 2017. L'huile usagée, en formant une pellicule grasse qui empêche l'oxygène de l'air de pénétrer dans l'eau, diminue non seulement la capacité de traitement biologique des stations d'épuration (STEP), mais bouche aussi les canalisations des foyers genevois. L'huile de friture doit donc être déposée dans des points de collecte dédiés ou, en petite quantité, avec les ordures ménagères.

De même, les médicaments périmés ne doivent pas être jetés dans les toilettes, mais être ramenés dans les pharmacies qui se chargeront de les éliminer correctement. En effet, les systèmes d'assainissement ne sont pas équipés pour retenir certaines substances actives qui se propagent alors dans l'environnement.

Contrairement à certaines idées reçues, les grilles d'évacuation ne sont quant à elles généralement pas reliées à des STEP. Les déchets solides ou liquides qui y sont jetés arrivent directement dans nos cours d'eau et contribuent largement à leur pollution et à la mise en danger des espèces aquatiques. Un récent courrier du DETA aux communes genevoises encourage ces dernières à apposer sur leur territoire, des plaquettes spécialement dédiées pour identifier les grilles qui ne sont pas raccordées aux STEP.

C'est facile... mais c'est plus compliqué

"Comme nous le soulignons dans cette campagne, il est malheureusement facile de polluer, mais bien plus compliqué de rétablir la qualité de l'eau et de gérer les conséquences sur la

faune et la flore aquatique", commente M. Luc Barthassat, conseiller d'Etat chargé du DETA.

La campagne "OH MON EAU!" vise à encourager les comportements respectueux à l'égard de l'eau et à donner les outils à la population pour adopter une attitude aqua-responsable grâce à des gestes simples. Cette campagne réunira l'ensemble des actions de sensibilisation menées régulièrement par le DETA pour la protection des eaux afin de renforcer les messages sous une seule ligne commune. Elles seront séquencées selon la saisonnalité de certaines activités (vidange des camping-cars, jardinage, nettoyage des piscines, etc.) et plus générales lorsqu'il s'agit de gestes récurrents (mégots dans les grilles, médicaments dans les toilettes, activité de nettoyage, etc.). Différentes actions de proximité seront mises en place ces prochains mois auprès du public.

Le DETA s'engage pour la protection des eaux

Outre la sensibilisation aux enjeux du cycle de l'eau et aux gestes respectueux de la ressource, de nombreux défis se présentent aujourd'hui en termes de traitement et de protection des eaux. Le DETA s'investit dans ce sens pour :

- Surveiller les cours d'eau et le Léman.
- Collaborer avec les filières professionnelles (plans de réduction, autocontrôles, etc.).
- Améliorer l'efficacité des systèmes d'assainissement.
- Coordonner la gestion de ressources transfrontalières.
- Surveiller la qualité des eaux pour la baignade.
- Planifier, mettre en œuvre et contrôler l'assainissement (avec SIG, les communes et les privés).
- Intervenir en cas de pollution (en cas de pollution, contactez le SIS au 118).

Retrouvez les gestes aqua-responsables et la campagne OH MON EAU! sur ohmoneau.ge.ch

[Premiers visuels de la campagne Oh mon eau!](#) (utilisation libre de droit pour les médias)

* Source: étude M.I.S. Trend, 2016

Pour toute information complémentaire :

M. Gilles Mulhauser, directeur général, direction générale de l'eau, DETA, T 022 388 55 12.